

CINQUANTE ANS DE VIE COMMUNALE DE 1862 A 1913

On trouve à Mognard, soigneusement rangés en mairie, des registres cartonnés à l'intérieur desquels ont été transcrits les comptes-rendus des délibérations municipales à partir de 1862.

Curieux de tout ce qui touche à notre histoire commune, j'ai eu accès (sans difficulté aucune) à ces documents. A leur lecture, j'ai fait des découvertes et pris du plaisir que je vais essayer de vous faire partager.... sans prétention.

Pourquoi s'intéresser à la période 1862-1913 ?

- Parce que d'abord ces cinquante années occupent déjà plus de huit cent pages des trois premiers registres. Ecrites à la plume, leur lecture exige du temps et une certaine attention.
- Ces cinquante années sont celles pendant lesquelles notre commune a bâti ses structures actuelles, ses bâtiments publics, civils et religieux et sa voirie : des réalisations qui, même si certaines ont été désaffectées tiennent toujours.

Avant de nous engager dans ce parcours rétrospectif, il n'est pas inutile de rappeler, très sommairement le cadre historique à l'intérieur duquel tout cela s'est passé.

- 1860- La Savoie choisit massivement la France qui vit sous le régime impérial de Napoléon III.
- 1870- L'empereur abdique, écrasé militairement à Sedan par les Prussiens .
- 1875- Après des affrontements sanglants (la Commune de Paris) et quelques années d'atermoiement, la troisième République s'installe. Elle durera jusqu'en 1940.
- 1913- C'est la dernière année avant la guerre de 1914-1918 qui va à beaucoup d'égard changer le cours des choses.

MOGNARD EN 1862



Il nous faut faire un effort pour nous représenter les choses sans trop risquer d'erreurs grossières. Essayons quelques traits.

Le chef-lieu et les hameaux sont en place comme aujourd'hui, mais reliés entre eux par des chemins étroits, des pistes et des sentiers qui feraient la joie des VTTistes actuels; leur empierrement est défectueux souvent inexistant; ils coupent les pentes au plus court, parce que le terrain est précieux, que les habitants se déplacent à pied, que les charrois indispensables se font avec des attelages de bovins : l'utilisation de la voiture à cheval y est difficile, voire impossible.

Mognard compte alors 430 habitants, que l'agriculture locale a bien du mal à nourrir. Qu'il nous est difficile d'imaginer cette agriculture sans machine aux productions extrêmement diversifiées (pensons, par exemple, au sarrasin la nourriture des volaille et la confection du classique matefaim) réalisées sur de très petites parcelles bordées de haies et de lignées de treilles ? On vit en circuit quasiment fermé et il faudra attendre, pour s'ouvrir réellement sur l'extérieur, la création de la Société Fruitière (en 1892) et le développement de la culture du tabac.

Que nous disent les registres communaux sur la situation ? nous avons trouvé dans une délibération de 1867 le constat suivant sur le mauvais état des murs de clôture du cimetière : "le sol du cimetière est foulé tous les jours par les moutons et les porcs des gens du village". Ces animaux étaient donc élevés à Mognard en petites unités et semble-t-il en liberté mal surveillée. On sait par ailleurs que la chèvre, vache du pauvre, était très mal vue à cause de son coup de dent destructeur.

Si nous évoquons l'habitat, il faut signaler la présence contiguë :

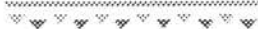
- De belles bâtisses (maison de maîtres, fortes ou non) ne manquant ni d'allure, ni de caractère.
- Et d'un nombre élevé de chaumières (au sens réel du terme : couvert en chaume).

Il est bien évident que tous les mognardains de l'époque n'étaient pas à égalité de niveau de vie et de chance face à l'avenir. En ces temps là on naît nombreux, on meurt jeune et s'il faut on s'expatrie... Dans une de ses séances, en novembre 1862, le Bureau de Bienfaisance demande un secours de 200 F au département. Il appuie sa requête sur le constat suivant : "la commune comprend une huitaine de grosses fermes dont les propriétaires sont domiciliés hors de la commune qui absorbent la moitié du territoire. La majorité des habitants n'a donc que le strict nécessaire; les autres sont dans l'indigence". Parmi les signataires, on remarque le maire Hippolyte Besson et le révérend Roch, curé de la paroisse. L'automne suivant une demande similaire est à nouveau déposée : les auteurs ont modifié un peu leurs indications précédentes en écrivant : "la commune comprend une douzaine de fermes qui embrassent les deux tiers du territoire dont les propriétaires, sauf deux, sont domiciliés hors de la commune; les autres ne pouvant aider ceux qui sont dans l'indigence". Dans les années 1950, un de nos anciens, évoquant cette époque disait : "Les gens étaient contents d'aller travailler dans les fermes pour y manger "leur saoul"". On vit alors à Mognard modestement, souvent médiocrement et hélas dans certaine couche de la population, misérablement. Notre commune ne connaît hélas pas une situation exceptionnelle : les statistiques indiquent que vers 1880 dans l'arrondissement de Chambéry, 85 % des exploitations agricoles ont moins de cinq hectares et 40 % moins de un hectare. Pour ce qui est de l'émigration, il n'en est pas question dans les débats municipaux, mais en 1870, on peut noter que sur une dizaine de propriétaires appelés à céder du terrain, trois ont quitté le pays : l'un est resté dans le canton; le second est en Haute-Savoie et le troisième est à Paris (profession : boulanger).

Et, dès les premiers contacts avec ce passé, on est fixé sur l'état dans lequel se trouve les bâtiments publics : il est piteux; tout est à faire ou à refaire.

La chance de Mognard est d'avoir eu, en son sein, des hommes décidés à changer les choses.

QUI SONT LES BATISSEURS ?



L'équipe qui va s'atteler à la tâche est celle portée aux responsabilités dans le cadre du conseil municipal. Des élections ont lieu en juillet 1865 : les dix élus ont rassemblé sur leur nom de 75 à 50 voix : c'est peu par rapport au nombre d'habitants; mais nous ferons remarquer que les femmes sont encore loin d'avoir le droit de vote et qu'à cette époque on était facilement privé de sa qualité d'électeur pour un délit relativement mineur. Reste une interrogation : Doit-on voter à Mognard ou en mairie du chef-lieu de canton ? La réponse n'est pas donnée comme certaine.

Ce nouveau conseil municipal comprend cinq élus de plus de cinquante ans et cinq de moins de cinquante ans. Leur profession est indiqué : 6 "laboureur", 2 "propriétaire", 2 "artisan" (tailleur de pierres et cordonnier). Le maire est un laboureur; il n'est pas choisi par les conseillers mais nommé par décret préfectoral. Ce n'est qu'à partir de 1875, avec l'arrivée de la troisième République, que le maire sera élu au vote secret par ses pairs (de même que l'adjoint).

Si le conseil municipal a la mission d'étudier et prendre les décisions, il doit compter pour cela avec une autre catégorie de décideurs locaux qui siègent avec lui pour tous les débats à caractère financier et qui porte le nom de "les plus imposés". Ce sont en fait les contribuables les plus importants qui ont leur mot à dire dans les choix entraînant des dépenses.

On se demande évidemment si dans la gestion des affaires, les élus "propriétaires" n'exercent pas une influence prépondérante. Les familles Michaud ont deux représentants : François et Pierre-Amédée. Ce dernier sera très présent dans la vie municipale jusqu'en 1876 (année qui précède son décès). De tous les premiers rôles de cette époque à Mognard c'est lui que nous connaissons le mieux car un bail le concernant et très probablement rédigé par lui a été conservé. Nous savons ainsi qu'il est propriétaire d'un des meilleurs domaines de la commune, qu'il en assure la direction, le travail étant effectué par une famille de métayers. Il a des connaissances, du temps et des relations : il est probable qu'il pèse lourd dans les débats municipaux. Un autre "propriétaire" viendra siéger un peu plus tard : c'est Me Louis Butin, notaire à Rumilly et propriétaire d'une des fermes de Droisette.

"Propriétaires" et "laboureurs" se retrouvent à peu près toujours sur les mêmes choix et semblent avoir été animés d'une même volonté d'améliorer les choses à Mognard. Le Comte Jules de Mouxy de Loche par contre, qui vient siéger à Mognard au titre "des plus imposés" (il possède des terres sur la commune) s'opposera assez souvent à des décisions entraînant une augmentation des charges donc des impôts.

LECHE-BOTTES, LES MOGNARDAINS ?



Il faut observer que la tutelle de l'Etat est très pesante, à peu près totale en matière financière.... sous la République, comme sous l'Empire.

Et quand on est, comme Mognard, une commune qui dispose de peu de moyens et veut aller de l'avant, on va être sans cesse à tendre la main. On voit donc nos ancêtres, élus municipaux "faire la manche" auprès des services préfectoraux.... Et, on peut dire qu'ils l'ont faite avec une indiscutable efficacité. Nos mentalités actuelles sont quelques peu agacées ou amusées par des :

- comportements tels que des lamentations pleurnichardes : "nous sommes les plus pauvres"
- ou les formules révérencieuses, voire lèche-bottes : "nous osons solliciter de votre grandeur...." etc....
- Ou des gestes tels que l'empressement mis à apporter la contribution communale de 25 F à une fumeuse "Société Impériale, si utile et sublime".

Et, bien évidemment jusqu'au 4 septembre 1870, tout nouvel élu devra, lors de son installation, prononcer la formule réglementaire : "je jure obéissance à la Constitution et Fidélité à l'Empereur"...

Ils sont comme ça nos aïeux; mais ils savent aussi être courageux. On les voit en 1867, se permettre de répondre au Préfet qui leur refuse des crédits pour le presbytère ; ils attaquent avec beaucoup de fermeté sur les points faibles de l'argumentation préfectorale.

Le grand mérite de ces hommes est d'avoir, en ces temps difficiles, su doter la commune des équipements collectifs qui l'ont fait exister : la Maison Communale, le presbytère, l'Eglise et la voirie intracommunale : réalisations qui ont bravé le temps.

LA MAISON COMMUNALE



La mode était, en ce temps là, de jumeler mairie et école et d'appeler cet ensemble : Maison Communale; et si à Mognard la réalisation existe encore, le nom a été très vite perdu. Mais puisque Maison Communale il y a eu, on peut dire quelques mots d'histoire : la décision de la construire est prise le 14 décembre 1862; le 30 du même mois le terrain nécessaire est acheté à Mathieu-Mellet Joseph : 670 m² pour le prix de 363 F. Le devis se monte à 15 000 F. La dépense est couverte de la façon suivante :

- Fonds disponibles ou prélevés (communaux)	1 625 F
- Emprunt au Crédit Foncier	7 000 F
- Prestations volontaires pour le transport des matériaux	2 375 F
- Subvention de l'Etat	4 000 F

La construction va être rapidement menée à bien. L'apport en journée de travail des mognardains est contrôlé de près, un "piqueur" (surveillant et comptable) étant désigné à cet effet.

En novembre 1863, une délibération indique que la maison d'école et de Mairie est sur le point d'être terminée! Mais il faut dire qu'au cours des cinquante années d'histoire de la commune de Mognard qui nous intéressent ici, nous n'avons pas trouvé trace d'inauguration officielle ou de coupure de ruban !

On peut tout de même affirmer que la Maison Communale de Mognard a été construite en 1863-1864.

Nos aïeux sont de bons gestionnaires : en cette fin d'année 1863, il leur est demandé par je ne sais quelle autorité de tutelle d'améliorer le mobilier de l'école. La Mairie répond qu'à Mognard l'école communale dispose déjà de deux bois de lit, d'une garde-robe en bois blanc, de deux marmites en fonte.... Toutefois la municipalité s'engage à faire un effort et peut voter 300 F si de son côté l'Etat accorde les 760 F nécessaires à l'achat de tables à écrire pour les élèves et de chaises pour la Mairie! On a du tomber d'accord puisque, un peu plus tard, le mobilier ci-dessus mentionné mis à la réforme, sera vendu aux enchères publiques pour la somme de 18 F (il semble que les marmites ne font pas partie du lot !).

CEUX DE LA VIEILLE ECOLE !

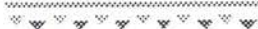


La nouvelle école qui vient d'être construite prend la place d'une ancienne "salle d'école" dont l'origine paraît être la suivante : en 1840, un sieur Pierre Léger a légué par testament à la Fabrique (disons la Paroisse) de Mognard une bâtisse qui est devenu "salle d'école" pour les garçons. Un peu plus tard, la commune a fait l'acquisition d'une écurie avec galetas, située tout à côté avec l'intention d'en faire une école pour les filles (!). Ce projet n'aboutira pas, l'idée de faire du neuf ayant prévalu.

Mognard avait donc son école primaire, trente ans au moins, avant la promulgation des lois scolaires de la troisième République qui ont rendu l'enseignement primaire obligatoire, laïque et gratuit.

Il apparaît que dans la décennie 1860, à Mognard, savoir lire et écrire est quelque chose de courant : la preuve : en 1862 la municipalité vote 40 F pour "l'installation d'un poteau pour les papiers qui doivent être lus par tout le monde". Et sur les dix-sept personnes présentes, invitées à signer, le 30 décembre 1862 la délibération autorisant la Mairie à emprunter les 7000 F pour la construction de la Maison Communale, 14 écrivent lisiblement leur nom et 3 seulement "déclarent ne pas savoir signer" ; signalons que la signature sous forme d'une croix est une pratique dont il n'existe pas trace dans les registres communaux de Mognard.

LES CHAISES ET LE PETRIN DE L'INSTITUTEUR



Il n'est pas possible d'inventorier ici le système de financement de l'école communale. Mais on peut dire qu'en effet elle n'est pas gratuite : les familles payent : 3 puis 4 francs par enfant scolarisé et par année. La participation de la commune est réelle, mais variable selon les années. L'apport financier de l'Etat est important.

Le traitement de l'instituteur est de 600 F en 1865 et de 800 F dix ans plus tard. Cette même année l'institutrice n'a perçu que 500 F. Le conseil municipal vu "qu'elle est très méritante" lui alloue 100 F supplémentaire, "regrettant de ne pouvoir faire plus". Le garde-champêtre lui, ne percevait que 200 F par an, son rôle ne faisant pas toujours l'unanimité.

Les municipalités successives de Mognard semblent avoir le souci de leur maison mairie-école. Dans le défilé des votes émis, des subventions reçues, nous avons remarqué une grande diversité d'interventions. C'est :

- 1864 : l'acquisition d'une bibliothèque, de tableaux noirs et tableaux de lecture
- 1875 : la réparation des cheminées démolies par l'ouragan du 8 juillet
- 1877 : des travaux dans le logement des instituteurs, un renouvellement de la literie, le rempaillage des chaises et l'adaptation d'un pétrin à la table de cuisine de l'instituteur.... L'investissement se monte à 90 F. Mognard déclare pouvoir y mettre 20 F et dit en regardant du côté de Chambéry : il nous manque 70 F !
- 1879 : la réparation des "latrines" (WC) de l'école des garçons, qui, on le comprend au passage sont également les seules à la disposition de l'instituteur et de sa famille.
- 1885 : on a du comprendre qu'il pouvait y avoir problème. On procède à "l'installation des closets sur galerie en pierre au niveau du premier étage" pour les instituteurs.
- 1882 : la création de la caisse des écoles "en faveur des élèves indigents ou peu aisés pour fourniture scolaire, vêtements ou chaussures d'hiver...."
- 1887 : le gouvernement de la République propose à la commune de devenir propriétaire de ces bâtiments scolaires selon le montage juridique et financier suivant : l'Etat s'engage à verser à la commune 444 F par an pendant trente ans. Celle-ci peut contracter un emprunt de 9000 F remboursable sur trente ans, ce qui fait une annuité de 111,70 F. C'est une aubaine : l'assurance pour la commune de disposer de 333 F chaque année pendant trente ans.
C'est ainsi que le bâtiment scolaire devient juridiquement propriété communale mais que l'école, dans son fonctionnement devient celle de la République Française.
- 1904 : la mairie, à laquelle l'académie vient de rappeler que c'est aux communes d'assurer la propreté des classes, répond que les élèves continueront à assurer le balayage des classes "comme ils l'ont toujours fait".

Un mot enfin sur les cours d'adultes, recommandés périodiquement par les services chambériens. Il semble que quelques sessions d'hiver aient été mises sur pied à Mognard avec le concours de l'instituteur. Mais les municipalités ne font pas preuve de beaucoup de dynamisme en la matière : les choses ne se faisant pas sans un minimum de financement. Signalons la réponse malicieuse de la municipalité de Mognard relancée à ce sujet en 1866 par l'administration : "il serait bien difficile aux jeunes gens de la commune de venir la nuit pour les cours d'hiver, vu l'éloignement des intéressés et le mauvais état des chemins..." Une autre fois en 1877, Mognard se risque à faire la proposition suivante pour une éventuelle réalisation : la commune y mettrait bien 10 F si l'Etat prenait à sa charge les 70 F manquants !

Le marchandage, un sport ? Mieux.... un art.

SE DEPLACER DANS et HORS MOGNARD



La période 1860-1913 a vu se mettre en place sur le territoire de Mognard le réseau actuel des voies de communication.

Rappelons d'abord que la ligne de chemin de fer Aix-Les-Bains-Annecy qui passe en bordure de la commune a été ouverte en 1866; c'est à dire un bon demi siècle avant l'arrivée des premiers moyens de transport automobile. Les gares d'Albens et de Grésy sur Aix ont rendu d'éminents services à plusieurs générations de nos concitoyens, il ne faut pas l'oublier. Le conseil municipal de Mognard n'a jamais ménagé son appui aux démarches collectives demandant l'amélioration des installations de ces gares, dont l'agencement a du, au départ, être très rudimentaire.

Dans la décennie 1860, alors que les locomotives à vapeur font entendre leurs premiers sifflements, la traversée de Mognard se fait par deux chemins dits "de moyenne circulation"; il porte les numéros 49 et 53 et ils conserveront ces mêmes numéros quand, plus tard, ils deviendront routes départementales.

Le chemin n° 53 qui vient d'Epersy, passe à proximité du chef-lieu et s'en va vers le hameau de la Combe Dessous; il n'est pas alors achevé; il le sera vers 1870.

Le chemin n° 49, lui, vient de Grésy sur Aix, passe sous le hameau de Maclin et part en direction de St Félix. C'est une voie ancienne dont l'importance dépasse le cadre communal; Mognard assure tout de même son entretien pour la partie qui la concerne.... (à cette époque là, évidemment !)

Mais la tâche particulièrement difficile qui s'impose alors aux élus Mognardains est de relier au chef-lieu, tous les hameaux; par des chemins dits vicinaux (c'est le terme administratif); pour parler concret, disons des chemins carrossables, praticables par les véhicules les plus "délicats" de l'époque : les voitures à chevaux....et puis, très vite, la bicyclette.

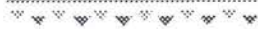
Et c'est une entreprise longue et ardue que celle qui consiste à créer, élargir, redresser des chemins. Il faut mettre au point le tracé dans le détail, négocier avec les propriétaires concernés, les indemniser (le plus tôt possible), se mettre au travail pratique pour : terrasser, empierrer, transporter, etc...

Faire un chemin, c'est déjà à l'époque mettre côte à côte - parfois hélas face à face - municipalité, agents de l'administration, propriétaires riverains, organismes prêteurs et puis enfin, tous ceux de la commune qui, soumis à l'impôt vicinal (les Prestations) le payent en journées de travail effectuées sur le terrain. Il est certain que pour des chantiers (chemin de Maclin par exemple) la commune a fait appel à une entreprise.

La mise en place des chemins vicinaux s'est faite, à Mognard, sur une bonne quarantaine d'années. Il n'a sûrement pas été facile de mettre les gens d'accord dans les hameaux, ce qui a sans doute retardé certaines réalisations; mais l'obstacle principal a bien été d'ordre financier : il faut payer le terrain cédé par les propriétaires ce qui, les mètres carrés étant rassemblés, représente des sommes importantes pour le modeste budget communal.

Une initiative importante va changer le cours des choses.....

ON CEDE GRATUITEMENT SON TERRAIN



Le 19 septembre 1869, le conseil municipal est réuni en mairie de Mognard. Trois propriétaires font conjointement la déclaration suivante : ils se disent prêts à “céder gratuitement à la commune tous les terrains qui seront nécessaires pour l’élargissement et le redressement des chemins qui touchent à leur propriété...” Les déclarants sont M. Pierre Amédée Michaud (propriétaire d’une des fermes du même nom), M. Louis Buttin, notaire à Rumilly, mais propriétaire d’une ferme au hameau de Droisette; le troisième s’appelle M. Louis Pillet, le siège de sa propriété sur Mognard n’est pas indiqué (peut-être l’autre ferme de Droisette). Le compte rendu de séance souligne que leur geste est très apprécié et salué par toute l’assistance. Dans la foulée un emprunt de 1500 F va être souscrit qui va permettre non seulement de viabiliser le chemin qui conduit du chef-lieu aux propriétés Michaud mais d’achever la liaison Chef-Lieu La Combe Dessous par le chemin n° 53....

Les décennies 1880 et 1890 par contre vont être plus riches en palabres, voire en affrontement qu’en réalisations :

- Exemple : en 1872 une petite équipe de Mognardains ayant cédé du terrain à la commune estime avoir droit au paiement d’intérêts. Ils ont porté l’affaire à la Préfecture. Grosse colère du côté de la municipalité. Le maire qui vient d’être élu, qui est jeune et paraît avoir du tempérament (il s’appelle Pierre Coudurier, du chef-lieu) attaque lors de la séance du 25 février : il dit rétablir la vérité : les expertises des terrains en question ont été faites “illégalement”; elles ont été exagérées “au triple de leur valeur réelle”; “les rochers stériles ont été estimés plus que les meilleures terres”. Et les huit conseillers présents, tous signataires au bas de la délibération, stigmatisent “la cupidité d’hommes qui n’écourent que leur intérêt personnel”.

-Autre coup de colère : en 1878, les conseillers municipaux des hameaux du Vernay et de Maclin refusent de participer à une réunion en mairie, estimant que les intérêts de leurs villages ne sont pas pris en compte.

Mais que c’est difficile pour les responsables d’une commune déjà très endettée! Ils plaident leur impuissance. Un maire dira combien il comprend que ses administrés qui doivent aller faire leurs journées de prestation à cinq ou six kilomètres de chez eux, travaillent “sans goût et sans courage”. Cette même année, un petit chantier sera tout de même ouvert au chef-lieu; il concerne la mise en état de la centaine de mètres qui séparent l’église de la mairie et qui se présente comme un “sentier qui sert d’égout aux riverains”.

A NOUVEAU SIECLE, NOUVEAUX CHEMINS



Il est certain que l'amélioration des finances communales a pesé plus lourd que le changement de siècle, comme sans doute la livraison matin et soir du lait à la fruitière du chef-lieu.... ou l'arrivée de la bicyclette. Les réalisations en matière de voirie vont se succéder.

1903-1904 : le tronçon Chef-Lieu Le Vernay est viabilisé. Sur le même parcours la jonction avec Epersy, en direction des Aillouds est réalisée. On va alors voir Mognard et Epersy joindre leurs efforts pour que saute un goulot d'étranglement situé sur le haut de la commune de Grésy et qui barre l'accès à la vallée (400 m de voie étroite et d'ornières, impraticables dès qu'il pleut). Fortes de leurs droits, les deux communes en appelleront au Préfet et finiront par être entendues.

1907 : Le hameau de la Combe Dessus a décidé de prendre son sort en main quelques années plus tôt. Les habitants ont mis dans l'opération terrain gratuit, apports en travaux, fourniture de matériaux...
Cette année là, les 450 mètres viabilisés leur ouvrent la voie du chef lieu via le chemin n° 53.

Sur le même versant et la même année "les consorts Gros des Rippes" s'engagent à donner gratuitement le terrain nécessaire et en plus la somme de 200 F et encore en plus promettent d'assurer eux-mêmes l'entretien pendant cinq ans du chemin vicinal qui les relierait au chef lieu. Le compte rendu de séance qui rapporte ces faits ajoute que la demande a été accueillie "très favorablement; "il se trouve néanmoins un méfiant (ou un plaisantin) qui fait inclure la condition suivante : les deux cents francs promis doivent être versés avant le début des travaux !

1912 : Maclin est enfin désenclavé. On peut désormais aller du chef lieu de Mognard par Maclin et les Sauvages jusqu'à la Biolle.
L'année 1912 nous paraît pouvoir être avancée comme ayant été celle de cette réalisation : un compte rendu de séance du conseil municipal de Mognard de décembre 1911 indique qu'un emprunt de 5340 F a été contracté, que 4500 F seront utilisés à indemniser les quinze propriétaires riverains et que le reste sera affecté à la construction du dit chemin "dont les travaux de terrassement effectués par M. Ballada d'Albens sont bien avancés". Il est probable que les administrés de Maclin ont largement participé à l'approvisionnement du chantier en graviers.

1913 : La commune adopte la taxe vicinale : qui donne la possibilité aux contribuables de continuer à faire leurs prestations (en journées de travail sur le terrain) ou bien au contraire de les payer au percepteur.

1914 : M. François Laubé plaidera à son tour pour la mise en état du chemin qui relie au chef lieu sa propriété du hameau des Combettes. Il n'obtiendra pas hélas satisfaction. Mobilisées, les forces vives de Mognard sont appelées à d'autres chantiers....face à l'ennemi.

DE L'EMPIRE A LA REPUBLIQUE



Les élections municipales s'étant déroulées en août 1870 (comme sans doute dans toutes les communes françaises), la nouvelle équipe portée au pouvoir se retrouve le 4 septembre en mairie de Mognard pour la réglementaire cérémonie d'installation. Chacun des présents "prête serment à la constitution et jure fidélité à l'empereur". Les malheureux ne savent pas encore que deux jours plus tôt leur empereur prisonnier des Prussiens à Sedan, à capitulé et que la République est en route... Le registre municipal nous apprend que moins d'une semaine plus tard : "à sept heures du matin, vingt huit citoyens se portent à la mairie pour former une Commission municipale de la République, composée de cinq membres citoyens..." Les cinq membres (élus ou choisis ?) sont ceux-là même qui les jours précédents ont juré fidélité à l'empereur. Il semble qu'il y ait parmi les cinq les acteurs habituels de la vie locale. Pierre Amédée Michaud en fait partie et prend la présidence de la commission. Le maire de la décennie précédente, H. Besson n'est plus là.

Par la suite et quelques années durant, il va y avoir de l'agitation dans l'air à Mognard. En effet, dès le printemps suivant 1871 ont lieu des élections. Le climat est tendu: un seul élu au premier tour et après le second tour, un conseil municipal très rajeuni composé uniquement d'agriculteurs âgés de 26 à 53 ans. Le nouveau maire a trente deux ans. C'est Pierre Coudurier qu'on a vu tout à l'heure s'emporter contre les expertises au montant injustifié... Et Pierre Amédée Michaud ne fait plus partie du conseil municipal; temporairement car deux ans plus tard il aura récupéré le poste de maire : après élection ou sur intervention préfectorale ? La réponse n'est pas claire. Cette épisode conflictuel est un des rares signes apparents dans la vie de la commune d'une contestation au grand jour. Faut-il y voir un conflit de génération, un déficit au système social traditionnel ou simplement le heurt de personnalités fortes?

En 1876, puis 1878, Pierre Coudurier redeviendra le premier magistrat de la commune. Pierre Amédée Michaud quittera ce monde en 1877. Quand à Pierre Coudurier, en juillet 1879, sans qu'il soit dit pourquoi et en quelle circonstance, il laissera la place à Mathieu Joseph; En 1884, Marie-Joseph Clerc-Renaud prendra à son tour les commandes municipales et les gardera jusqu'en 1925, soit quarante et une années durant.

RELEVÉ DE DECISIONS GLANÉES EN COURS DE LECTURE



A usage interne

- 1869 : Mognard refuse d'augmenter la taxe sur les chiens avec l'argument : les propriétaires préféreront les abattre et les rentrées fiscales diminueront.
- 1870 : On assure les bâtiments publics (pour les incendies, sans doute).
- 1879 : On sait que le facteur vient à Mognard, car on discute sur les horaires.
- 1904 : Vive réclamation pour que soit refait le cadastre " deux fois centenaire".
- 1905 : Mognard demande le droit de faire "sa gnole" à Mognard.
- 1908 : La commune achète une carrière de graviers (pour entretenir les chemins) au lieu dit Champ de la Croix.
Désinfection des locaux scolaires et du logement, l'instituteur étant décédé de tuberculose (l'opération est conduite sous la responsabilité du tout jeune Docteur Bouvier d'Albens qu'on verra sillonner les routes du canton jusqu'en 1940).
- 1910 : Ouverture d'un bureau de tabac et d'une cabine de téléphone public.

A usage externe

- 1890 : Mognard, "fier et heureux d'être français" vote 25 F pour l'édification de la statue de la "Sasson" à Chambéry.
- 1893 : Il faut refaire le pont sur la Deysse. La Biolle se propose d'y mettre 450 F et demande 300 F à Mognard, qui va réfléchir au montant de sa contribution.
- 1897 : Vote 10 F au département pour sa participation à l'expo universelle prévue à Paris en 1900. Mais le maire de Mognard ne se rendra pas au banquet géant offert à tous les maires de France à cette occasion par le Président de la République.
- 1897 : Mognard donne un avis défavorable à la captation du ruisseau La Monderesse (St Ours) par la ville d'Aix.Les.Bains. Raisons : les Mognardains sont clients d'ateliers artisanaux qui utilisent la force hydraulique en aval : meunerie, scierie, huilerie.
- 1902 : Création d'un "syndicat des Marais de l'Albanais" qui entreprendra d'importants travaux en... 1940.
- 1913 : Refus de participer à la création d'une ligne de chemin de fer : Aix.Les.Bains-Le Chatelard par Cusy. L'idée sera reprise après la guerre 14-18 avec des variantes, mais n'aboutira pas.

Nous arrêterons là cette incursion dans notre passé collectif. Nous proposons de raconter dans l'édition 2001 de ce bulletin communal comment fut édifiée une autre partie de notre patrimoine commun : l'Eglise et (ce qui fut) le presbytère.

Joseph GUIGUE

Un Siècle à Mognard : de 1900 à 2000

- 1900-1914 :** Mognard s'engage dans le XXe siècle avec ses 402 habitants (341 selon la Revue des Communes), ses bâtiments publics en place, ses chemins vicinaux en cours, son agriculture en progrès (lait + tabac), son artisanat collant aux besoins locaux, Sa vie paroissiale et sociale très active, ses trois modestes bistrots du chef-lieu et à partir de 1910 sa cabine de téléphone public.
- 1914-1918 :** "La grande guerre" avec ses grandes douleurs : 13 tués , des blessés, des amputés, des gazés, des veuves, des orphelins
- 1922:** La commune ne compte déjà plus que 302 habitants. Il faudra attendre 1928 pour retrouver la production agricole de 1912, malgré une évolution technique bien amorcée.
- 1928-1930 :** Arrivée de l'électricité dans le cadre d'un "syndicat intercommunal du Sierroz". En quelques années, tous les hameaux de Mognard seront équipés.
- 1931 :**
- La Société Fruitière (Laitière) de Mognard-Epersy construit une fromagerie neuve, et à côté, dans les années suivantes deux porcheries.
 - Un syndicat intercommunal de cylindrage s'équipe d'un rouleau compresseur pour les chemins vicinaux. Mognard sera évidemment partie prenante, jusqu'à la cessation d'activité en 1976 et la dissolution en 1981.
- 1932 :**
- Le corps des pompiers volontaires de la commune est pourvu d'une motopompe pour lutter contre les incendies.
 - La même année, l'acquisition est faite d'un pèse-bébé (déposé en mairie)
 - Le service postal est désormais assuré par un véhicule automobile (cantonal)
- 1939-1945:** Guerre contre l'Allemagne nazie, désastre militaire en juin 1940; Mognard aura 2 tués, 4 prisonniers de guerre en Allemagne; si la commune n'a connu ni occupation étrangère, ni bombardement, elle n'a pas été épargnée par des séparations, des restrictions, des réquisitions et pour certains le recours à la clandestinité.
- 1958-1962:** Une dizaine de classes d'âge de jeunes hommes de la commune seront appelés pour aller combattre en Algérie. Les dégâts humains pas toujours apparents se sont révélés biens réels.
- à partir de 1960:** Mognard participe à l'évolution générale : modernisation, exode agricole, la commune va devenir l'endroit où l'on choisit d'habiter et de vivre en exerçant ailleurs des activités de plus en plus diversifiées.
- 1968 :**
- Mise en place du réseau d'eau potable dans le cadre d'un syndicat intercommunal d'adduction d'eau dit "du Sierroz", créé en 1960 par quatre communes (Mognard, Epersy, St-Offenge-Dessus et St-Ours)
 - Départ du dernier curé de Mognard : l'abbé Pouchoy

- 1970 :** Fermeture du dernier café : sorte de "service public" assuré par la famille Gros
- 1972 :** Implantation de l'entreprise Rolland, le départ est donné à la zone artisanale du Sauvage.
- 1976-1977 :** L'autoroute A41 s'installe sur le territoire communal.
- 1981 :** La fromagerie et les porcheries de la Coopérative Fruitière de Mognard-Epersy ferment leurs portes. Le dernier carré des producteurs rejoint la Fruitière de St-Ours. Les bâtiments seront vendus quelques années plus tard.
- 1982 :** L'accueillante cabine de téléphone public de Mognard tenue par Mme Suzanne Clerc-Renaud cède sa place à l'anonyme et toujours actuelle cabine.
- 1983 :** L'ancien presbytère, réparé et aménagé, devient gîte rural.
- 1984 :** Réalisation des sanitaires extérieurs à l'école
- 1985 :** Mognard et Epersy organisent leur regroupement scolaire.
- 1987 :** Le toit du bâtiment Mairie-Ecole est refait
- 1988 :** Construction de la Salle Polyvalente actuelle qui, en 1992, prendra le nom de Gilbert Clerc-Renaud.
- 1988-1989 :** Etablissement de la carte communale préalable au P.O.S
- 1992 :** Implantation de l'entreprise SEP Menuiseries à la zone d'activité du Sauvage
- 1993 :** Ouverture avec Epersy d'une cantine-garderie intercommunale sur Epersy
- 1994 :** Ouverture par la Communauté de Communes du Canton d'Albens d'un atelier d'éveil intercommunal sur Epersy
- 1999 :**
- Le Plan d'Occupation des Sols de la commune est désormais approuvé.
 - Le groupe scolaire des Ires, flambant neuf, ouvre ses portes à la rentrée de septembre

Un petit clin d'œil pour terminer à nos amis chasseurs de Mognard. Au fil de nos lectures nous avons découvert qu'un arrêté municipal avait interdit la chasse sur le territoire de la commune du 1er septembre au 1er novembre à cause des dégâts occasionnés aux plantations de tabac C'était en 1922 et 1923. Dur Dur A bas le tabac et vive le maïs !

Les maires de Mognard en ce XXe siècle :

Huit maires se sont succédés à la tête des conseils municipaux successifs. Ce sont :

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| - Clerc-Renaud Marie-Joseph | de 1884 à 1925 |
| - Clerc-Renaud Felix | de 1925 à 1929 |
| - Paris Pierre-François | de 1929 à 1947 |
| - Berlioz Francisque | de 1947 à 1959 |
| - Gros Gaston | de 1959 à 1983 |
| - Gros Gérard | de 1983 à 1989 |
| - Clerc-Renaud Gilbert | de 1989 à 1992 |
| - Marin Bernard | élu en 1992 |
- sous sa houlette duquel nous sommes entrés dans le troisième millénaire .

J. G.